

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** K-Othrine WG 250

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2017-0019

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0011500-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	11
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	12

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

K-Othrine WG 250

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
	Adresse	3, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2017-0019	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0011500-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	27/01/2017	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	26/01/2027	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Bayer S.A.S., Bayer CropScience, Environmental Science Division
<b>Adresse du fabricant</b>	16 rue Jean-Marie Leclair, CS 90106 69266 Lyon Cedex 09 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer S.A.S., Bayer CropScience, 1 avenue Edouard Herriot - Limas - BP 442 69656 Villefranche-sur-Saône France
	SBM Formulation, ZI Avenue Jean Foucault, CS621 34500 Béziers France
	Bayer AG, Industriepark Höchst (Gebäude K 607) 65926 Frankfurt Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	24 - Deltaméthrine
<b>Nom du fabricant</b>	Bayer AG
<b>Adresse du fabricant</b>	Alfred-Nobel-Str. 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer Vapi Pvt. Ltd, Plot No. 306/3, II phase 396195 GIDC, Vapi Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	25

### 2.2. Type de formulation

WG - Granulés à disperser dans l'eau

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif par inhalation.
<b>Conseils de prudence</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans conformément à la législation locale. Recueillir le produit répandu. Éviter de respirer les aérosols.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Lutte contre les insectes rampants, infestations chroniques - utilisateurs professionnels, en intérieur

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide <u>Infestation chronique</u> : Situation dans laquelle un traitement a déjà été effectué mais où les insectes n'ont pas été complètement éliminés, ou une infestation où il semblerait que le risque de ré-infestation est élevé.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Blattodea Nom commun: Cockroaches Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour la protection des plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:  -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Diluer 5 g de produit dans de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour traiter 100 m². Dilution (%): 0.1 Nombre et fréquence des applications: Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Répéter l'application si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Sachet-dose, sachets doublés (PE, Al, ou PET), de 2,5 g dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).  Sachets doublés (PE, Al ou PET) contenus dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).  Flacon/bidon, plastique : PEHD, jusqu'à 1 litre.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces non soumises à un nettoyage humide :

- Pulvériser les anfractuosités et les fissures où les insectes pourraient se cacher. Portez une attention particulière aux portes, fenêtres, anfractuosités et fissures et à d'autres points d'entrée généralement utilisés par les insectes, ainsi que les endroits derrière ou sous du matériel, des machines, des équipements de cuisine ou des canalisations.
- Lorsqu'ils sont infestés, traiter les cadres de lit, les matelas ainsi que les anfractuosités et les fissures du sol et des murs adjacents. Traiter les tapis infestés en accordant une attention particulière aux bords/coins des moquettes.

Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces soumises à un nettoyage humide :

- Utiliser uniquement comme traitement des anfractuosités et des fissures.

Limites :

- Pour les espèces ayant des nids en extérieur (exemple, *Lasius niger*), le produit ne permet que le contrôle des fourmis adultes mais ne permet pas la destruction du nid. Pour les espèces ayant des nids en intérieur (exemple, *Monomorium pharaonis*), utiliser des produits type appât pour prévenir la formation de nids satellites.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou le linge de lit.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit ou qui pourraient être lavés. Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Lutte contre les insectes rampants, infestations localisées - utilisateurs professionnels, en intérieur

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

<p><b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b></p> <p><b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b></p>	<p>Insecticide  <u>Infestation localisée</u> : Infestation ponctuelle où il n'y a aucune raison de s'attendre à une ré-infestation ou de croire qu'une dose inférieure ne puisse contrôler les insectes.</p> <p>Nom scientifique: Aucune donnée  Nom commun: Insectes rampants  Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Blattodea:  Nom commun: Cockroaches  Stade de développement: Adultes</p>
<p><b>Domaine d'utilisation</b></p>	<p>Intérieur</p> <p>Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour la protection des plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.</p>
<p><b>Méthode(s) d'application</b></p>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée:  -</p>
<p><b>Taux et fréquences d'application</b></p>	<p>Taux d'application: Diluer 2,5 g de produit dans de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour traiter 100 m<sup>2</sup>.  Dilution (%): 0.05  Nombre et fréquence des applications:  Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Répéter l'application si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an.</p>
<p><b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b></p>	<p>Professionnel</p>
<p><b>Dimensions et matériaux d'emballage</b></p>	<p>Sachet-dose, sachets doublés (PE, Al, ou PET), de 2,5 g dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).</p> <p>Sachets doublés (PE, Al ou PET) contenus dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).</p> <p>Flacon/bidon, plastique : PEHD, jusqu'à 1 litre.</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces non soumises à un nettoyage humide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pulvériser les anfractuosités et les fissures où les insectes pourraient se cacher. Portez une attention particulière aux portes, fenêtres, anfractuosités et fissures et à d'autres points d'entrée généralement utilisés par les insectes, ainsi que les endroits derrière ou sous du matériel, des machines, des équipements de cuisine ou des canalisations.</li> <li>• Lorsqu'ils sont infestés, traiter les cadres de lit, les matelas ainsi que les anfractuosités et les fissures du sol et des murs adjacents. Traiter les tapis infestés en accordant une attention particulière aux bords/coins des moquettes.</li> </ul> <p>Lutte contre les insectes rampants sur des surfaces soumises à un nettoyage humide :</p>
---

- Utiliser uniquement comme traitement des anfractuosités et des fissures.

Limites :

- Pour les espèces ayant des nids en extérieur (exemple, *Lasius niger*), le produit ne permet que le contrôle des fourmis adultes mais ne permet pas la destruction du nid. Pour les espèces ayant des nids en intérieur (exemple, *Monomorium pharaonis*), utiliser des produits type appât pour prévenir la formation de nids satellites.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou le linge de lit.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit ou qui pourraient être lavés. Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Lutte contre les punaises de lit - utilisateurs professionnels - en intérieur

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Cimicidae :  
Nom commun: Punaises de lit  
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour la protection des plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.

<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Diluer 10 g de produit dans de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour traiter 100 m <sup>2</sup> . Dilution (%): 0.2 Nombre et fréquence des applications: Il est nécessaire de répéter le traitement pour éliminer les punaises de lit. Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Sachet-dose, sachets doublés (PE, Al, ou PET), de 2,5 g dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).  Sachets doublés (PE, Al ou PET) contenus dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).  Flacon/bidon, plastique : PEHD, jusqu'à 1 litre.

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traiter les cadres de lit, les matelas et les anfractuosités et les fissures dans les zones adjacentes du sol et des murs.
- Pour une efficacité optimale il faut faire des traitements localisés après le traitement initial, chaque semaine, pendant au moins 4 semaines. Les zones traitées ne doivent pas être nettoyées avant la fin des traitements.
- L'applicateur doit s'assurer que les personnes responsables du nettoyage soient informées à la fin des traitements de la façon dont il doivent procéder pour nettoyer.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison pendant la manipulation du produit. La matière constitutive du gant et le type de combinaison de protection sont à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- Pour prévenir l'exposition aux enfants de moins de 3 ans, les surfaces traitées et les zones adjacentes doivent être soigneusement nettoyées à la fin de l'infestation.
- Les jeunes enfants ne doivent pas avoir accès aux pièces/zones traitées jusqu'à ce que les traitements et le nettoyage soient terminés.
- Le nettoyage suivant le traitement devra être effectué en utilisant des moyens qui ne produisent pas de résidus de produit pouvant se retrouver dans les égouts. Si un nettoyage humide est souhaité, il faut utiliser des papiers/chiffons à usage unique humidifiés avec de l'eau et un détergent doux. Les papiers/chiffons utilisés doivent être jetés dans la poubelle et ne doivent pas être rincés après utilisation.
- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou le linge de lit.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit ou qui pourraient être lavés.
- Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.

**4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.4 Description de l'utilisation**

**Utilisation 4 - Lutte contre les mouches au repos - utilisateurs professionnels - en intérieur**

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Muscidae : Nom commun: Mouches Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: House fly Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Emploi dans les bâtiments y compris les habitations, ensembles d'appartements, hôtels, restaurants, hôpitaux, sites de transformation d'aliments, entrepôts. Le produit est strictement à usage d'hygiène publique et ne doit pas être utilisé pour la protection des plantes et les produits issus des plantes contre les dégâts occasionnés par les insectes.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Diluer 5 g de produit dans de l'eau pour obtenir un volume de solution de 5 litres pour traiter 100 m <sup>2</sup> . Dilution (%): 0.1 Nombre et fréquence des applications: Le dépôt reste actif durant 4 semaines, selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Répéter l'application si nécessaire, jusqu'à un maximum de 11 traitements par an.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Sachet-dose, sachets doublés (PE, Al, ou PET), de 2,5 g dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).

Sachets doublés (PE, Al ou PET) contenus dans une boîte en carton (jusqu'à 500 g).

Flacon/bidon, plastique : PEHD, jusqu'à 1 litre.

**4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Lutte contre les mouches sur des surfaces non soumises à un nettoyage humide :

- Identifier les endroits où les mouches se posent et traiter cette surface.

Lutte contre les mouches sur des surfaces soumises à un nettoyage humide :

- Utiliser uniquement comme traitement des anfractuosités et des fissures.

**4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Ne pas pulvériser directement sur les personnes, les animaux ou le linge de lit.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec les personnes occupant le lit ou qui pourraient être lavés. Ne pas utiliser pour traiter des matelas destinés à des lits pour bébés.
- Retirer ou recouvrir tous les aquariums et récipients avant le traitement.

**4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

#### Généralités

- Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et suivez les préconisations d'emploi fournies.

#### Préparation et application

- Assurez-vous que le pulvérisateur est propre. Si besoin nettoyez le pulvérisateur avec de l'eau et un détergent avant utilisation et traiter les eaux de rinçage selon les prescriptions nationales et locales.
- Versez les granulés dans le réservoir de pulvérisation avec précaution. Remplissez le réservoir avec de l'eau jusqu'au niveau souhaité et mettez en route l'agitateur. Les granulés seront entièrement dissous en moins d'une minute. Ne pas stocker la bouillie de pulvérisation entre deux applications.
- Diluer avec de l'eau uniquement.
- Appliquer avec un pulvérisateur manuel ou mécanique capable de produire une pulvérisation en grosses gouttes.
- Pulvériser en grosses gouttes, à la limite du ruissellement. Pour le traitement des surfaces exposées, utilisez une buse à jet plat. Pour le traitement des anfractuosités et des fissures utilisez une buse à jet droit ou une buse adaptée au traitement des anfractuosités et fissures.

#### Lutte généralisée contre les insectes dans les bâtiments

- Traiter les jonctions murs/planchers, tapis, etc. et les anfractuosités et fissures où les insectes pourraient se cacher. Le traitement en plein n'est autorisé que pour les tapis et moquettes. Procéder comme ci-dessus mais appliquer par bandes de 0,5 m de large se chevauchant pour assurer une couverture homogène.
- Le traitement peut être appliqué sur toute surface qui ne peut être lessivée.
- La persistance d'action des produits pulvérisés sur les surfaces poreuses étant généralement réduite, il est conseillé de traiter de préférence sur des surfaces non poreuses là où c'est possible.
- Lutte contre les insectes dans les pièces humides : - traiter les cachettes, les fissures et les anfractuosités seulement dans les zones inaccessibles par un nettoyage humide classique avec une largeur max. de traitement de 0,1 m.
- La persistance du dépôt varie selon l'état de propreté et la nature de la surface sur laquelle il est appliqué. Pour cette raison on peut retraiter si nécessaire. La persistance d'action des produits pulvérisés sur les surfaces poreuses étant généralement réduite, il est conseillé de traiter de préférence sur des surfaces non poreuses là où c'est possible.
- Les endroits traités avec K-OTHRINE WG 250 peuvent être ré-occupés par les enfants, les animaux de compagnie et d'autres animaux dès que les surfaces traitées sont sèches. Ventiler les pièces traitées après séchage du dépôt de pulvérisation. K-OTHRINE WG 250 étant un insecticide à longue persistance d'action, il est déconseillé de laver la surface ou de passer l'aspirateur avant que l'infestation ait été maîtrisée.

#### Principes de stratégie de gestion du développement de la résistance :

- Si possible, associer les traitements à des mesures prophylactiques non chimiques. Tenir compte de la lutte intégrée.
- Les produits doivent toujours être utilisés selon les préconisations figurant sur l'étiquette.
- Les traitements doivent toujours être effectués contre les stades les plus sensibles du cycle de vie des insectes nuisibles.
- Lorsqu'une protection prolongée est nécessaire, il faut alterner les produits ayant des modes d'action différents lors des traitements.
- L'efficacité du produit doit être évaluée. S'il y a un manque d'efficacité, il est nécessaire de faire une évaluation du risque de résistance. Des mauvaises conditions sanitaires et la proximité de cachettes non traitées peuvent contribuer au risque de réinfestation.
- En cas d'efficacité insuffisance malgré le respect des préconisations de l'étiquette et en cas de résistance avérée, l'utilisation de produits à base de substances actives de la même famille chimique doit être interrompue.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Le traitement doit être réalisé en l'absence d'occupant.
- Le produit doit être appliqué de façon à ce que les enfants, les animaux de compagnie ou leurs aliments n'entrent pas en contact avec celui-ci.
- Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles on stocke, prépare ou consomme de la nourriture ou des aliments pour animaux.
- Retirer les aliments avant tout traitement. Recouvrir les lieux de stockage d'eau, les surfaces destinées à la préparation de la nourriture et les ustensiles de cuisine avec du film plastique imperméable avant l'application. Après le traitement retirer le plastique et nettoyer les surfaces.
- Ne pas appliquer sur des surfaces susceptibles d'être soumises à un nettoyage humide régulier. L'applicateur doit nettoyer les dérives de pulvérisation non intentionnelles et les déversements accidentels à l'aide de papiers à usage unique humidifiés et de produit vaisselle. Pour prévenir les émissions dans l'environnement les papiers à usage unique doivent être jetés dans la poubelle et ne doivent pas être rincés.
- En accord avec les bonnes pratiques pour les opérateurs professionnels de la lutte anti-nuisibles, il est recommandé de porter des gants et une combinaison lors de la préparation/du chargement et pendant l'application du produit.
- Ne pas traiter les draps de lit ou d'autres matériaux qui peuvent entrer en contact direct avec des personnes ou des animaux de compagnie ou qui pourraient être lavés.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Des sensations cutanées peuvent se produire, telles que des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne provoquent aucune lésion et sont de nature passagère (max. 24 heures).
- En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
- En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé et l'éliminer en toute sécurité.
- Laver toute contamination de la peau ou des yeux immédiatement pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'irritation si celle-ci persiste.
- Ne pas manipuler les tissus traités avant qu'ils soient secs et bien les aérer avant l'utilisation.
- Ne pas contaminer le sol, ou les points d'eau ou les cours d'eau avec les produits chimiques ou le récipient utilisé.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation en vigueur.  
Ne pas déverser le produit biocide ou la solution diluée du produit biocide (y compris les eaux de rinçage de l'équipement) dans les égouts.

La phrase suivante doit être mentionnée uniquement dans la FDS :  
Les résidus du produit biocide doivent être éliminés conformément à la Directive-cadre sur les déchets (2008/98/CE) et le Catalogue Européen des Déchets (CED) et conformément à la réglementation nationale et régionale.  
Maintenir les produits biocides dans leurs emballages d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Les emballages contenant des résidus du produit doivent être manipulés en conséquence.  
Code d'élimination des déchets de produits phytopharmaceutiques : 20 01 19  
Code d'élimination des déchets d'emballages contenant des résidus ou ayant été contaminés par des produits dangereux : 15 01 10

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 3 ans.

Conserver le bidon bien fermé.

Conserver le produit dans son emballage d'origine.

Protéger du gel.

Conserver dans un endroit sûr.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 6. Autres informations

Les usages sur les organismes cibles mentionnés sur l'étiquette s'entendent au sens de ceux mentionnés dans le RCP.

Si des tissus ou des matériaux délicats, qui peuvent être endommagés par l'eau, ont besoin d'être traités, veuillez d'abord tester le traitement sur une petite surface peu visible.